

Master II

Master de Droit,

mention Analyse comparée du Droit.

Droits et cultures comparés d'Europe et d'Orient

(Histoire et Anthropologie juridiques comparées)

2020 - 2021



Centre de recherche associé : Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit F - 527
Directeur du M2 : Gilduin Davy

Cette formation est un niveau II commun aux Masters I de Droit et de Sciences politiques. Sans équivalent en France, elle fournit au jeune juriste titulaire d'un diplôme de droit positif une formation qui le prépare aux confrontations culturelles que suppose la mondialisation. Trois axes principaux sont envisagés : la mise en place d'un droit communautaire européen à partir de droits nationaux de traditions divergentes (au premier chef le droit romain et la common law) ; l'interrogation sur les droits et les religions de plusieurs pays orientaux. Sont comparés les substrats historiques, anthropologiques et religieux de plusieurs droits européens et orientaux pour mieux comprendre l'esprit et les logiques des uns et des autres. La formation est conçue comme un support nécessaire au juriste praticien qui souhaite travailler dans le domaine international.

[Master 2 Recherche Droit - mention : Histoire et anthropologie juridiques comparées](#)

Enseignements

[Le sexe et le droit à Rome](#)

(S. Kerneis, professeur, Université Paris Nanterre)

[Valeurs et identités dans l'Europe médiévale](#)

(G. Davy, professeur, Université Paris Nanterre)

[Common law : histoire et structures](#)

(C. Archan, professeur, Université Paris Nanterre)

[Les droits des populations juives et musulmanes de l'Occident chrétien, IVe-XVe siècles](#)

(C. Nemo-Pekelman, maître de conférences, Université Paris Nanterre)

[Mauvais juges et mauvais jugements. Les cadres de la contestation et de la résistance à l'injustice](#)

(M. Soula, professeur, Université Paris Nanterre)

[De la Perse à l'Iran, tradition et modernité](#)

(S. Marin, chargée de cours, Université Paris Nanterre)

Anthropologie, communautés et flux

(S. Camelin, maître de conférences, Université Paris Nanterre)

Conférence générale

Axes de la recherche, approche anthropologique et historique des questions juridiques, conférences de chercheurs de différents pays. Techniques : le mémoire, plans et appareil critique ; le grand oral et sa rhétorique.

Au choix

Théorie Générale du Droit 1 ou 2

(cours du M2 Théorie et Analyse du Droit, V. Champeil-Desplats ou E. Millard, professeurs université Université Paris Nanterre).

Mis à jour le 13 avril 2021

<https://www.parisnanterre.fr/master-ii-419745.kjsp?RH=FR>